

DAN Aquatic Oxygen Provider (Aqua O₂)

(Utilisation de l'O₂ lors de sauvetages aquatiques)



Objectif de la formation

Vos premiers pas dans l'utilisation de l'oxygène en secourisme...

Par la formation **DAN Aquatic Oxygen Provider**, vous découvrez les techniques et les connaissances de base à l'utilisation de l'oxygène afin de maintenir une victime en vie jusqu'à l'arrivée des secours médicalisés.

Le DAN Aqua O₂ est destiné à toutes les activités nautiques.

Vous préparez ainsi vos futures interventions en cas d'accident.

Cette formation est encadrée par un Instructeur diplômé d'État en secourisme et DAN Instructor Trainer.

Prérogatives

En validant le brevet de DAN Aqua O₂, vous serez en mesure de comprendre les avantages de l'utilisation d'un kit oxygène et de l'utiliser jusqu'à l'arrivée des secours médicalisés.

Ce brevet DAN est reconnu dans le monde entier et tient compte des normes européennes (ERC) et internationales (ILCOR).

Conditions d'inscription à la formation

Pré-requis : Formation DAN BLS ou équivalente.

Age minimum : 16 ans.

Nota : pour les mineurs, une **autorisation parentale** est demandée.

Contenu de la formation

En toute **sécurité, confort** et **plaisir**, APS vous guide à travers un enseignement théorique et pratique afin de développer des aptitudes opérationnelles à l'utilisation de l'oxygène lors de sauvetages aquatiques :

- Notions sur l'appareil respiratoire et circulatoire
- Mécanismes de la noyade
- Le matériel d'oxygène
- Utilisation et précaution d'emploi de l'oxygène
- Les avantages de l'oxygène
- Le masque de réanimation oro-nasal
- Le masque non-rebreather
- Considérations légales
- Prévention de la noyade
- Initiation à l'utilisation du Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)



Frédéric : ☎ +33 (0) 6 83 92 65 44 ou Jean-François : ☎ +33 (0) 6 63 06 88 71

Mail: contact@aps-fr.net – Web: www.aps-fr.net

SARL au capital de 7625 €, SIRET n° 414 714 089 00037 – APE : 926C, TVA n° FR06414714089

DRTEFP n° 11 92 154 16 92, CRAMIF n° 12.4.SST.05.004, DDJS 92 n° ET001686

SCA FFESSM n° 0792031c, BS-AC Premier Dive Centre # 620

Déroulement de la formation

Durée : 1 séance théorique & pratique de 4 heures.

Lieux : en salle de cours.

Effectif des séances

12 personnes maximum par moniteur.

Évaluation

Évaluation pratique en contrôle continu & un QCM pour la théorie...

Évaluation en situation réelle sans le stress de l'examen ; votre moniteur vous fait progresser et vous évalue.

Le tarif

99 € TTC par personne

Le tarif comprend :

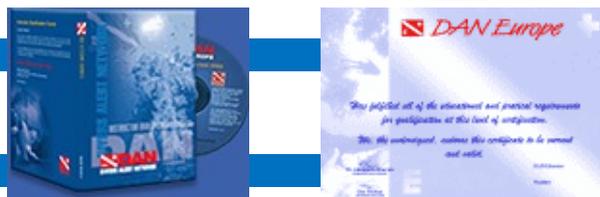
la prestation du moniteur, sourire compris
la mise à disposition du matériel d'entraînement
l'assurance de l'élève en Responsabilité Civile



Le tarif ne comprend pas :

le kit de formation DAN Aqua O₂ : 50 € TTC (obligatoire)

La suite de l'aventure...



Pour **continuer l'aventure** et acquérir de plus amples aptitudes au premiers secours, vous pouvez suivre les formations DAN suivantes : (**modules de 2 à 4 heures**)



- **DAN Oxygen Provider (O₂)** : Utilisation de l'oxygène lors d'accidents de plongée (niveau de base).

- **DAN Advanced Oxygen Provider (Adv O₂)** : Utilisation de l'oxygène lors de sauvetages aquatiques ou d'accidents de plongée (niveau avancé).



- **DAN On-Site Neurological Assessment for Divers** : Réaliser un examen neurologique d'un plongeur accidenté

- **DAN Medical Oxygen Rebreather (MO₂R)** : Utilisation d'un recycleur sur un kit oxygène lors d'accidents de plongée.



- **DAN Automated External Defibrillation (AED)** : Utilisation d'un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) lors de sauvetages aquatiques ou d'accidents de plongée.

- **DAN Hazardous Marine Life Injuries (HMLI)** : Premiers secours face aux accidents dus à la faune.



- **DAN Diving Emergency Management Provider (DEMP)** : 3 formations (O₂ + AED + HMLI)



- **DAN Diving First Responder (DFR)** : DEMP + Adv O₂

- **DAN Diving Emergency Specialist (DES)** : 5 formations : BLS + O₂ + 3 parmi (Adv O₂, MO₂R, AED ou HMLI)



Quel que soit votre choix, le brevet est valable à vie mais votre pratique ainsi que vos connaissances doivent être entretenues pour conserver, voire développer, votre expérience !! (voir [cours de révision APS](#)). Obligatoire après 24 mois.

Ne me jetez pas sur la voie publique. Ne m'imprimez que si nécessaire : vous aussi faites un geste pour l'environnement...

Copyrights APS – Tous droits de reproduction réservés.